Bénézech

Santo Domingo

ELOGE
HISTORIQUE
DE
PIERRE BENEZECH

CONSEILLER D'ÉTAT,

Décédé Préfet Colonial, à Saint-Domingue;

PRONONCÉ à la Séance publique de la Société d'Agriculture du Département de Seine et Oise, dont il était Membre;

Le 7 Messidor an 11,

Par ANTOINE-D.-J.-B. CHALLAN, Tribun, Membre de cette Société, et de plusieurs Sociétés savantes.

A VERSAILLES,
Chez JACOB, Imprimeur de la Société d'Agriculture, place d'Armes, n°. 8.

A PARIS,
Chez { RONDONNEAU, au Dépôt des lois, place du Carrousel.
LENORMAND, Imprimeur du *Journal des Débats*, Cloître St.-Germain-l'Auxerrois.

AN XI. — 1803.


RPJCB



ÉLOGE

HISTORIQUE

DE

Pierre BENEZECH,

CONSEILLER D'ÉTAT.

Les funérailles les plus pompeuses ne sont pas toujours la preuve des regrets de ceux qui survivent, elles ne manifestent souvent que leur opulence ; les témoignages d'attachement, obtenus du souvenir de ses confrères, ont des effets plus puissans ; ils conservent celui des vertus, et inspirent le desir de les imiter.

Organe des sentimens de chacun des Membres de la Société d'Agriculture du Département de Seine et Oise, pour feû notre Confrère Benezech, je viens vous entretenir des principaux événemens de sa vie. Elle fut consacrée à la chose publique ; mais un

long intervalle, consumé par des temps trop féconds en malheurs, me fait craindre d'en retracer la déchirante image.

Toutefois, jetté dans la tourmente révolutionnaire, il ne quitta point le vaisseau; et, au retour du calme, il put se dire : *j'ai du moins aidé à sauver une partie de l'équipage.*

Pierre Benezech naquit à Montpellier en 1749; son Père, Receveur de la Cour des Aides et attaché à l'Administration des Domaines, lui donna l'éducation qui convenait à un homme que l'on destinait aux affaires, et qui avait des espérances de fortune.

Alors le mérite personnel n'était pas toujours le chemin de la considération; on faisait souvent de vains efforts, s'ils n'étaient soutenus par les privilèges de la naissance. Le Père de Benezech unit à ses places de finances, une charge qui donnait à son fils l'espoir d'arriver à des emplois supérieurs. L'Université antique et fameuse auprès de laquelle il faisait sa résidence, lui fournit les moyens d'acquérir un grand nombre de connaissances, sans s'éloigner de la maison paternelle. Ce fut aussi sous les yeux et dans les bureaux de son Père, que le jeune Benezech puisa les notions préliminaires de la science administrative; et c'est, sans doute, à la méthode exacte du comptable,

qu'il dut cette habitude de l'ordre dont il faisait la principale règle de sa conduite.

Le Cabinet du citoyen *Albisson*, aujourd'hui Tribun, alors Avocat distingué, à Montpellier, par ses talens et sa probité, fut ensuite l'école dans laquelle il s'instruisit du contentieux : cette instruction lui fut d'autant plus avantageuse, que le citoyen *Albisson* jouissait de la confiance de la Province, et comme Jurisconsulte, et comme Membre des Etats du Languedoc.

Les Administrations des pays d'Etat étaient les seules qui, sous la Monarchie, pouvaient faire connaître les formes délibérantes ; on y discutait les intérêts d'un vaste Pays, on administrait ses revenus, on répartissait l'impôt, on en votait quelquefois la nature : celui qui était appelé à ces fonctions, ne devait pas non plus ignorer les formes admises dans les Pays d'élection, parce qu'il fallait saisir les rapports des deux systêmes.

Benezech, nommé Agent de la députation du Languedoc, près le Gouvernement, l'aidait dans sa correspondance, en recueillait tous les actes, agissait même en son nom comme Procureur fondé, lorsque la tenue des Etats rappelait tous les Membres de cette Assemblée.

Forcé de résider à Paris, il se livra aux affaires

dont cette ville est le centre, et prit la direction du Bureau de Correspondance : les relations de ce Bureau s'étendaient principalement vers les Colonies ; les bénéfices de sa Caisse étaient en raison de leur prospérité, puisque ses avances étaient remboursables en denrées coloniales ; dès-lors, on conçoit comment, par l'effet de l'insolvabilité des Colons, le citoyen BENEZECH resta chargé d'une dette immense ; comment elle absorba la fortune de son épouse, qui engagea tout ce qu'elle possédait pour assurer le gage des créanciers.

Afin de ne point interrompre la série des idées, nous avons été forcés d'anticiper celle des événemens ; de faire connaître la source des motifs qui avaient pu déterminer le cit. BENEZECH, âgé, infirme, à se transporter avec toute sa famille, dans un Pays éloigné où il espérait recouvrer une partie de ses pertes, et de le justifier avant tout, des torts de la fortune, par des faits indépendans de sa volonté, de ses talens et de sa probité.

Cette tâche remplie, je me hâte d'arriver à l'instant qui attacha plus particulièrement notre Confrère, au Département de Seine et Oise, dont il devint Citoyen, par sa retraite à la Campagne du *Petit-Val* près Sucy. Il y occupa successivement diverses places que lui conférèrent ses Concitoyens :

d'abord, Commandant de la Garde nationale; puis Juge de paix du Canton; enfin, élu en 1791, Administrateur du Département. Après le 10 août 1792, il fut chargé d'organiser les Bataillons levés, dans cette partie de la France comme dans toutes les autres, pour repousser les ennemis répandus dans la Champagne.

La fermentation qui régnait alors, la divergence des opinions, et sur-tout la célérité avec laquelle il fallait opérer, pouvaient favoriser la confusion; mais l'ordre établi par BENEZECH fit disparaître les difficultés. L'arrivée des jeunes gens confiés aux citoyens *Colas* et *Martin*, se fit sans tumulte; la livraison des Fournitures, sans dilapidations : le compte qui en fut rendu parut digne de servir de modèle, et fut imprimé par ordre du Gouvernement.

A cette époque, notre confrère *Richaud* (1), revenait de sa mission près l'armée de la Moselle; une conférence avec le Ministre de la Guerre (2), auquel il s'était plaint de la mauvaise qualité de l'équipement des troupes, lui fit connaître l'embarras du Ministre, et lui fournit l'occasion de parler des soins assidus et de l'intelligence avec

(1) Représentant du Peuple.

(2) *Bouchotte*.

laquelle l'Administrateur BENEZECH avait formé à Versailles, un approvisionnement pour 3 à 4 mille hommes, indépendamment de ce qui avait été expédié ; fournitures dont les qualités étaient bien différentes de celles qui avaient excité les plaintes du Député et de toute l'armée, encore que le prix fut moitié moindre. Il aurait pu ajouter (mais sa délicatesse lui défendait de parler de sa famille) que cette économie, ce choix des qualités étaient dus en partie aux lumières et aux conseils d'un grand nombre de négocians de Versailles, les *Richaud*, les *Trufet*, et plusieurs autres dont le nom échappe à ma mémoire, mais qui n'échappera pas à celle de leurs Concitoyens. L'Administrateur assez sage pour les consulter, prouva son discernement, et, en doutant de ses forces, combien il était digne de confiance. Il obtint celle du Comité de salut public; et, lorsqu'au Ministère on substitua les Commissions administratives, le citoyen BENEZECH fut placé à la tête de celle des armes et poudres.

La France, transformée en un vaste attelier; voyait par-tout des forges allumées ; il n'était aucun lieu où le bruit des marteaux ne se fit entendre; aucune Commune qui ne fut occupée à extraire le salpêtre, des terres et des décombres.

Fourcroy, *Chaptal*, *Guiton*, les Chimistes les plus célèbres enfin, multipliaient les ressources de la

République, par celles de l'Art : mais ces hommes étaient trop au-dessus d'une exaltation vulgaire, pour ne pas prévoir, avec le nouveau Chef de cette partie importante, qu'un tel état de chose ne pouvait durer, et que des produits exagérés n'étaient jamais réels. Profiter de l'impulsion donnée aux esprits pour créer un établissement qui put survivre à cette foule d'arsénaux ruineux, c'était donc rendre un service pour le présent et pour l'avenir. Afin d'atteindre ce but, le citoyen Benezech eût le courage d'appeler un Directeur (1) artiste, que proscrivait la jalouse et méfiante ignorance, sous prétexte que l'entretien des armes de la Cour lui avait été confié, comme si les talens pouvaient autre chose que de bien faire, lorsqu'ils se chargent d'une entreprise.

La Manufacture d'Armes de Versailles, presqu'en naissant, créa et les machines ingénieuses qui devaient seconder les bras des ouvriers, et les armes qui devaient doubler la force de nos soldats, et celles qui devaient honorer leurs succès. A peine son existence fut connue, qu'un grand nombre d'ouvriers étrangers s'attachèrent à la République, et transportèrent avec eux leur industrie et la fabrication des carabines ; aujourd'hui, les meilleures de l'Europe, les plus belles, les plus légères, sont celles de Versailles.

Le cit. *Boutet.*

Telle est la puissance du génie français, que tout ce dont il s'occupe se perfectionne par ses conceptions : aussi les Artistes distingués réunis dans cette Manufacture, ont rendu les chefs-d'œuvres qui en sortent, dignes de devenir une récompense nationale, et de faire partie des présens que la France offre à ses Alliés ; le surplus, livré au commerce intérieur et extérieur, lui assure une nouvelle source de richesses.

A la Commission du Génie, BENEZECH ne fut pas moins utile ; mais il lui était réservé de rendre des services plus importans.

Au 13 Brumaire, l'on pouvait à peine fournir à Paris, la moitié de l'approvisionnement nécessaire, et il n'y avait rien pour le lendemain. BENEZECH, auquel le Ministère de l'Intérieur venait d'être confié, osa déchirer le voile, et faire connaître au Directoire sa véritable position.

« Par-tout, lui dit-il, on ne voit que découra-
» gement et désordre ; le commerce n'existe plus ;
» l'avidité est à la place de la loyauté ; les grandes
» et les petites spéculations sont dans la main du
» Gouvernement, ou se font pour son compte. La
» subsistance seule, de Paris, absorbe ses moyens
» physiques et moraux ; et c'est précisément cette
» seule partie de l'Administration, qui fait découvrir

» la plaie de toutes les autres. Des Soumissionnaires » ont été admis, ils ont promis de fournir plus ou » moins, chacun suivant son avidité : car, ici, ce » n'est pas le desir d'être utile qui guide, mais le » seul espoir du gain. Ces Soumissionnaires ont des » Agens subalternes, porteurs de commissions de » l'Agence ; le nombre en est effrayant, il se monte » à plus de deux mille ; cet essaim d'acheteurs et » de monopoleurs enchérissent l'un sur l'autre, » achètent à tout prix, et souvent se revendent » l'un à l'autre. Plus on a augmenté ces moyens, » plus les produits ont diminué ; le sac de farine, » non-compris le transport et les frais de manipu- » lation, revient à plus de 6000 francs ; il fau- » drait au moins neuf millions par jour, et il n'en » est accordé que quatre ».

J'épargne à votre sensibilité la suite du rapport ; mais les vérités que je viens de vous rappeler, suffisent pour prouver que le Ministre capable de les annoncer, devait rendre plus de service que ceux qui, par une faiblesse mensongère, auraient laissé sommeiller sur le bord du précipice.

Cependant, quoique le Ministre ne se dissimula pas le danger de sa situation, il sentait aussi que le besoin impérieux du moment ne permettait pas de changer brusquement le mode établi, et qu'avant

d'opérer des réformes, le service devait être assuré. Une réquisition de 250 mille quintaux de grain suppléa au déficit du commerce ; quelques achats faits avec modération, annoncèrent promptement la baisse des prix. Le 1.er ventôse, on fut en état de cesser les distributions générales : les magasins du Gouvernement, remplis, firent évanouir la crainte, et avec elle la pénurie ; car, si le défaut de subsistance fait naître l'inquiétude, celle-ci accroît les effets de la disette. La confiance rétablit donc la circulation ; la halle fut alimentée par le cours libre du commerce, seul moyen de détruire le monopol, de ranimer la confiance des propriétaires, et de ramener l'abondance ; dès-lors, les Boulangers ne craignirent plus de se charger de tout le service de Paris.

La viande, le bois et les autres objets, avaient successivement disparus, ou éprouvé le surenchérissement du bled ; ils reparurent et diminuèrent avec lui. Cette espèce de phénomène, que la modestie du citoyen Benezech attribuait à son inaction, fut l'effet d'un ordre régulier, d'une protection efficace ; substitués à des moyens précaires et momentanés. Toutefois l'immobilité apparente du Ministre dut convaincre combien avait été grande l'imprudence de ceux qui avaient chargé le Gouvernement du soin de nourrir et de subvenir, en tout genre, aux besoins d'une immense population, et de concentrer

ainsi dans l'Administration, la sollicitude que chacun doit avoir pour y satisfaire.

Cette faute ne doit pourtant pas être exclusivement attribuée au régime d'alors, il a pu en multiplier les effets; mais dès 1788, et plus anciennement encore, on a vu les Gouvernemens occupés des approvisionnemens, du détail des transports des grains, faire des achats à l'étranger, des sacrifices énormes pour maintenir le bled à bas prix; et le résultat de tant de soins être la méfiance et un plus grand embarras; parce que, dans ces circonstances, on est toujours dupe des spéculateurs aussi adroits à faire naître la disette, qu'empressés à offrir leurs services.

Il ne suffisait pas d'avoir écarté les Monopoleurs; il fallait encore leur ôter l'espoir du retour; à cette fin on retrancha les fonds dans l'état des dépenses présenté au Corps-Législatif, pour l'exercice de l'an 5. On n'y porta aucune somme pour achats de grains et de subsistances; on supprima jusqu'au Bureau qui avait succédé à la Commission.

Une surveillance générale fut seulement conservée, et en effet cette surveillance bien dirigée est la seule mesure dont on puisse tirer quelque fruit; par elle, le Gouvernement est informé si les subsistances sont réparties en proportions égales sur le territoire, si l'exportation doit être permise, et comment

l'importation peut être favorisée, en assurant la libre circulation sans laquelle les greniers et les magasins seraient vainement remplis.

C'est par cette surveillance sage et modérée que naguères, peut-être, la France a été préservée de la famine qu'un renchérissement subit et hors de toute proportion semblait annoncer; car le mouvement des marchés publics fait mieux connaître la véritable mesure des approvisionnemens, que ces recensemens faits à la hâte, au moment du besoin, et dont on ne peut assurer la fidélité; l'affluence des acheteurs occasionne une hausse dans le prix, et indique le besoin; l'excédent des grains, après la vente, opère une baisse et désigne l'abondance.

Son retour eut donc lieu sous l'administration de Benezech, et cet évènement suffirait pour l'honorer, si ce n'était déjà un mérite plus qu'ordinaire, d'avoir obtenu des succès dans un Ministère composé de tant d'élémens divers, et ce, au moment où l'anarchie délirante commençait à peine à disparaître, après avoir renversé le culte des Arts, même celui des Mœurs, placé le Commerce sous l'empire de loix presqu'entièrement prohibitives, et livré ses calculs à la ruse d'un agiotage frauduleux qui faisait tourner, par le moyen d'un trafique interlop, la majorité des transactions commerciales, au profit de l'étranger.

Cependant, malgré tant de contradictions, lorsque la terre semblait condamnée à la stérilité, faute de bras pour la cultiver, lors que la pénurie des finances prescrivait la plus stricte économie, tout-à-coup le goût de la Nation française pour le luxe, les spectacles, les bals, les plaisirs les plus frivoles et les plus ruineux, long-temps comprimé, reparait avec l'ivresse de la nouveauté.

Spartiates trop sévères, ne condamnez pas entièrement ces plaisirs, modérez-en seulement l'usage, car ils sont la suite de la confiance; voyez quels effets ont produit cette résurrection de l'esprit national : elle a fait disparaître la barbarie.

Les Lettres, les Arts reprennent leur empire; les Ecoles centrales ralument dans chaque département ce feu vivifiant qui, de proche en proche, pénètre jusqu'aux Ecoles primaires, et contribue à la formation de nombreuses pensions particulières. En prodiguant ses soins à ces diverses maisons d'éducation, Benezech ne prévoyait pas qu'un jour le Gouvernement y donnerait un asyle à sa famille. O vous! Administrateurs, quelque soit votre destination, apprenez par cet exemple combien il importe de ne négliger aucune des institutions dont la garde vous est confiée. Et toi, Père respectable, trop tôt enlevé à la tendresse de tes Enfans, jouis, s'il est

possible, dans le séjour de la paix, de la récompense due à ta sollicitude pour l'éducation publique; ils sont confiés, les objets de ton affection, aux mains bienfaisantes d'une Femme qui connaît les devoirs des Mères de Famille, qui sait les suppléer efficacement, et allier les vertus du cœur aux talens et aux agrémens de l'esprit, qualités précieuses par lesquelles les grâces mêmes s'embellissent (1).

Si les circonstances ne permirent pas au citoyen Benezech de donner à toutes les parties de l'Instruction publique, l'activité qu'elles ont obtenues depuis; pour toutes, cependant, les difficultés s'applanirent. Les Ecoles de Médecine reprirent leurs Cours; le Collège de France conserva les sciences d'un dégré supérieur; l'Ecole des Orphelins, qui n'offrait que la réunion incohérente de plusieurs petites Ecoles, reçut des améliorations sous les rapports physiques et moraux; l'Institut national des Boursiers fut régi avec plus d'économie, et n'en fournit pas moins plusieurs sujets à l'Ecole polytechnique; cette dernière elle-même parvint à l'état le plus florissant.

Les Ecoles de Peinture et Sculpture furent réor-

---

(1) Madame *Campan*, dont l'établissement à Saint-Germain-en-Laye est trop connu et trop estimé pour qu'il soit besoin de donner de plus grands détails.

ganisées sur l'ancien plan; et, au prix insignifiant d'un jeton de cuivre, fut substituée la médaille du *Poussin*, dont on avait acquis le portrait peint par lui-même, et, peu après, celle des Artistes français dont les chefs-d'œuvres et le temps avaient fixé la gloire (1). Le concours pour les grands prix revivifia l'École de Rome; et les modèles multipliés par le moulage, distribués dans les Ecoles des Départemens, y propagèrent le goût pur de l'antique.

Les Musées des Arts, d'Histoire naturelle, des Monumens, celui de Versailles consacré à l'Ecole française; les Bibliothèques, les Conservatoires, les Théâtres, se ressentirent de l'esprit d'ordre qui dirigeait le Ministère de l'Intérieur.

Cette protection spéciale fit plus, elle donna de l'énergie aux Particuliers; la fabrication des limes, celles des aiguilles, des cornes transparentes, des vis, des cristaux, des verres, l'usage des machines appliqué avec succès au cardage et à la filature, furent autant de preuves que l'industrie avait pris un nouvel essor. D'anciennes Manufactures aussi, Sèvres, les Gobelins, la Savonnerie, Beauvais et

---

(1) L'Institut les avait désignés : *Charles Lebrun, Eustache Lesueur, Jean Goujon, Le Pujet, Pierre Lescot.*

Lyon si renommé par ses fabriques et si intéressant par ses malheurs, sortirent de l'engourdissement auquel elles avaient été condamnées.

J'aurais peut-être dû vous parler, avant tout, des asiles de l'humanité souffrante : ils avaient beaucoup perdu par la vente de leurs domaines. Le Ministre, qui en regardait l'entretien comme une dette sacrée, commença par l'approvisionnement de ceux de Paris, ensorte que, par cette prévoyance utile aux Hospices et à l'Etat, lorsque le numéraire reparût, le trésor public n'eût aucune dépense à faire pour leurs fournitures.

Je viens d'offrir à vos regards le spectacle d'une grande restauration opérée sous un Ministre qui sût s'environner de Collaborateurs dignes de le seconder, et cependant je ne vous ai encore rien dit du premier des Arts, l'Agriculture; mais il convenait de vous présenter à la fois tout ce que notre Confrère a fait pour elle ; j'ai donc été contraint de séparer ce qui est relatif à cette science, que le citoyen BENEZECH aimait.

Son mariage avec la veuve du Baron de *Boëls*, femme qui dédaignait l'orgueil dans l'opulence, et qui supporta l'adversité avec courage, ne l'eut pas

plutôt mis en possession de la terre du Petit-Val, qu'il songeât à l'améliorer. Cette propriété était inondée pendant les deux tiers de l'année, il fit des desséchemens, étudia la nature du nouveau sol, le rendit cultivable, et bientôt il fut couvert de riches moissons. Il publia des expériences sur la préparation des semences, le chaulage des grains; et contribua à diminuer les effets de la carie dans l'étendue de ses terres.

Avant que de se procurer des bêtes à laine fine d'Espagne, il voulut essayer des races du Nord : le troupeau qu'il fit venir, prospéra; néanmoins, ce succès ne l'empêcha pas de se procurer, depuis, des bêtes espagnoles.

Enfin, comme Particulier, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour propager les lumières, et sacrifia une partie des bénéfices de la feuille du *Journal général de France*, dont il était propriétaire, à un supplément sur l'Agriculture et l'Economie rurale, destiné aux habitans des campagnes. L'on y lut, avec intérêt, quelques articles de lui, sous le nom de *LE PAUVRE, Cultivateur à Sucy.*

Cet amour pour l'Agriculture, manifesté dans un temps où le seul plaisir d'être utile pouvait le faire naître, devait accroître en entrant dans un Ministère qui lui imposait le devoir de la protéger; il

chercha donc à réunir autour de lui un faisceau de lumières, et composa le Conseil d'Agriculture.

Recueillir et répandre des instructions sur les améliorations à faire dans les Campagnes, fut la première base d'une correspondance active : elle fit connaître l'insuffisance du code rural; elle fit obtenir aux Cultivateurs la conservation de la seconde herbe, lorsque l'inondation avait dévasté la première. Des réclamations aussi vives que multipliées sur le partage des Communaux, se firent entendre; on reçut les pièces des nombreux procès que ce nouvel ordre suscitait entre les habitans, ou entre les communes; on vit les haines, les voies de fait se multiplier, et le pauvre dévaster les propriétés publiques et particulières, en s'excusant sur la privation des ressources qu'il avait jadis pour ses bestiaux.

Les déssèchemens indiscrets, autorisés par la loi du 14 frimaire, si fatale à l'Agriculture, furent dénoncés et suspendus.

J'abuserais de vos momens, si je voulais parcourir tous les établissemens ruraux qui furent encouragés, améliorés ou préservés; dans leur nombre, nous ne devons cependant pas oublier la conservation des débris de la Pépinière des Chartreux, que les amis de l'Agriculture voient renaître aujourd'hui

sous les yeux du Sénat-Conservateur; les Pépinières de Versailles, de Trianon, destinées à fournir les arbres nécessaires à l'ornement des jardins publics, des grandes routes, et à l'instruction dans les jardins des Ecoles centrales.

Le superbe troupeau de Rambouillet continua d'être soigné et de prospérer; l'on demanda en outre aux Commissaires en Italie, des taureaux, des génisses, des buffles, des chameaux, pour essayer d'ajouter aux ressources que nous tirons des bêtes à laine et des animaux de transport.

A la suite des examens des Elèves aux Ecoles véterinaires d'Alfort et de Lyon, furent fondés des prix pour l'émulation et pour les mœurs.

Il est inutile de rappeler les services rendus par ces Ecoles; personne n'ignore le dévouement de leurs Commissaires, dans les Départemens que les épizooties avaient alarmés. L'instruction du Ministre, sur cet objet, fut insérée au bulletin des Loix, pour lui donner plus d'authenticité.

L'Administration des Mines conçut aussi le projet d'un travail d'après lequel les ressources que la France possède en minéraux et en métaux, devaient être connues; le citoyen *Lefevre* vient d'accomplir ce vœu, relativement aux mines de houille; et son

ouvrage prouve combien serait utile celui qui embrasserait la pensée toute entière, et combien l'on doit desirer de voir réaliser l'espérance que le citoyen *Lefèvre* nous donne, d'après les mesures prises par les ordres du Ministre actuel.

Enfin, ce qui caractérise particulièrement l'affection que le Ministre BENEZECH portait à la science agricole, c'est son ordre au Conseil d'Agriculture, de publier, sous les auspices du Gouvernement, une édition soignée *du Théâtre d'Agriculture*, d'*Olivier-de-Serres*, ouvrage classique, étonnant par sa grande simplicité et la profondeur des pensées : il était réservé à ceux qui ont occupé ou qui occupent le Ministère de l'Intérieur, de contribuer à l'hommage rendu au plus utile des Ecrivains agronomiques français. BENEZECH l'ordonna (1); *François*, de Neufchâteau, qu'il suffit de nommer pour désigner un ami éclairé de l'Agriculture, consacre ses loisirs à enrichir l'édition de notes les plus intéressantes; et le Ministre *Chaptal*, non moins ami des sciences, assure l'exécution de l'entreprise, en prenant, au nom du Gouvernement, un grand nombre d'exemplaires (2).

Peut-être, n'aurions-nous plus rien à ajouter au

(1) Lettre du 5 Thermidor an 4.

(2) L'Ouvrage s'imprime chez M.me *Huzard*, à Paris.

tableau rapide que nous vous avons tracé du Ministère du citoyen BENEZECH, si la postérité ne devait pas un jour interroger l'histoire sur le sort d'un Être intéressant et malheureux (1), que BENEZECH fut chargé de remettre à la Famille Impériale qui le redemandait. Cette mission est une de celles qui donne une plus grande preuve des droits qu'il avait à l'estime ; elle ne pouvait être remplie que par un homme dont l'attachement à la Révolution fut connu, afin de ne pas éveiller les soupçons d'un Gouvernement nouveau, nécessairement inquiet, et qui, en même temps, se fut préservé d'excés dont le souvenir eut diminué, aux yeux de l'Europe, la juste considération qui était due aux sentimens que manifestait alors la Nation française.

BENEZECH sut allier ses devoirs à la circonspection, qualité heureuse à l'aide de laquelle il avait traversé le torrent révolutionnaire, sans éprouver les fureurs de la démagogie : attaché à des services utiles et indépendans de l'opinion, il pouvait garder le silence ; mais, au Ministère, il éprouva le sort de ceux qui sont forcés de comprimer tous les partis. Eloigné par eux, son nom fut inscrit sur la liste des déportés, et il n'eut point échappé sans l'un des Directeurs qui rappela ses services passés, la mo-

(1) Madame *Royale*, dernier rejeton du Roi des Français.

dération de son caractère, et tous se réunirent au même sentiment.

Dans sa retraite, il reprit la vie agricole ; ce fut alors qu'il devînt notre Confrère. Notre Société naissante dut beaucoup à son assiduité et au zèle avec lequel, en applaudissant aux innovations utiles, il défendait les leçons de l'expérience contre ceux qui appèlent préventions et préjugés de la routine, ce qui n'est souvent que prudence et précaution.

Maintenant je pourrais me taire, j'en aurais dit assez pour faire connaître le Ministre et le Citoyen ; mais les destinées de la France ouvrirent une nouvelle carrière aux gens de bien, ils se montrèrent avec courage, et la Patrie cessa d'être en danger.

Ceux-là sans doute sont dignes d'être les Chefs des Nations, qui, doués par la Nature de l'esprit le plus vaste, ne se croyent pas en droit de rien abandonner au hazard ; mais qui, au contraire, par un sage emploi du temps et un travail soutenu, ne laissent rien derrière eux ; qui, maîtres de leurs passions, obtiennent la confiance des Nations amies par leur loyauté, et triomphent des ennemies par l'ascendant de leur génie.

Ce caractère du Héros et de l'Homme d'État, que

possède si éminemment le premier Magistrat de la République, prépara la journée du 18 Brumaire, et rallia un grand nombre de Citoyens que les dissentions civiles avaient éloignés des affaires; avec eux, BENEZECH fut rappelé, il entra au Conseil d'Etat.

Je ne vous parlerai point des opérations auxquelles il concourut : la France les connaît, et bénit le Gouvernement. Il est également inutile de vous entretenir des détails intérieurs qui lui furent confiés; des évènemens d'une plus haute importance appèlent votre attention.

La victoire nous avait donné la Paix, et cette Paix était avantageuse à toutes les Nations; les Noirs de l'Amérique, seuls, semblaient se refuser au vœu général. O malheureux Habitans du nouveau Monde! à qui imputerez-vous un jour les fléaux dont ce Pays a été inondé? Votre résistance, fomentée par une perfide politique, aurait-elle été l'avant-coureur de projets plus sinistres encore, dont un Gouvernement passionné ose menacer l'Univers, en trompant ses propres Citoyens?

Hé, quoi! c'est au moment même que se prononce le serment solennel; c'est au mépris de la foi jurée, qu'il fournit à des mains esclaves et barbares, des armes pour déchirer le sein de la mère Patrie.

Ne l'espérez pas ; toutes les Nations s'élèveront contre vos projets ambitieux ; la Nature même que vous semblez braver sur le plus incertain des élémens, et que vous outragez dans ses droits les plus sacrés, vous refusera ce que ne peut vous donner l'insuffisance de votre sol ; en vain, alors, vous mendierez des ressources sur le continent. Entassé dans vos cités, le Peuple respirant à peine sous les brouillards de la Tamise, vous reprochera vos cruels projets : ses membres livides et glacés s'élèveront vers le Ciel pour appeler sa vengeance.

Les hommes sensibles gémissent sans doute en prévoyant les suites funestes de ces divisions. Puisse donc, leur indignation justement manifestée, en éclairant les Nations et les Gouvernemens sur leurs véritables intérêts, contribuer au retour des principes, et faire renaître les relations qui doivent unir tous les Peuples.

Le Gouvernement français, en signant la Paix, avait conçut ces douces espérances ; franc et loyal, le premier Consul ne supposait pas que l'on put se refuser au bonheur de tous ; il ne voyait dans l'hésitation des naturels du pays, que les suites de l'abandon que leur avait fait éprouver la révolution.

Les relations avec leur Chef (1), le renvoi de ses

(1) *Toussaint-Louverture* ; ses fils avaient été élevés en France, par les soins du Gouvernement.

fils, tout devait lui faire penser que si l'appareil de la force était nécessaire pour quelques uns, il était encore plus utile de faire connaître aux autres ses vues paternelles ; ainsi c'est l'Epoux de sa Sœur, sa Sœur elle-même, que *Bonaparte* choisit pour accomplir ses généreux desseins ; ce sont les Compagnons de ses victoires ; c'est un ancien Ministre, membre du Conseil d'État, qu'il charge du rétablissement de l'ordre et du bien qu'il veut faire.

Mais c'est envain qu'ils ont franchi les mers ; au lieu d'un accueil amical, ils sont repoussés par la fureur ; à la place d'une Administration restauratrice que l'on voulait établir, il faut dresser des camps, livrer des combats. Oh ! combien de vœux nous avions à former et comme Français et comme Citoyens du Département ; le Chef militaire (1) et le Chef civil (2), étaient nos compatriotes : *l'ancien Maire de Versailles* (3), *comme ce dernier, notre Confrère*, devait le seconder dans ses travaux. Les circonstances désastreuses qui suivirent et accompagnèrent leur arrivée, ne permirent point au Préfet Colonial de se livrer à la philantropie de son caractère ; pour cela il n'en abjura pas les principes, et, d'une main que conduisait l'espérance, il traça le plan des dispositions nécessaires après la pacification.

(1) Le Général LECLERC, né à Pontoise.

(2) BENEZECH.

(3) Le citoyen DERAIME, aussi Membre de la Société.

Ceux qui en ont eu connaissance assurent qu'il était propre à revivifier la culture, l'industrie et le commerce de la Colonie. Il me semble entendre l'Administrateur général dire aux Noirs : « Respectez » la puissance des Blancs, ce sont eux qui vous » transmettent les lumières et vous donnent l'in- » dustrie ; » puis, rappeler aux Colons que si l'intérêt de la politique exige que le régime des hommes de couleur soit différent du leur, rien n'autorise à rompre les liens de l'humanité.

Son courage se soutînt ainsi au milieu des malades et des mourans ; mais que peut le courage contre les miasmes qui empoisonnent les organes de la vie ; tout-à-coup celle de Benezech est en danger : un espoir inattendu semble un moment le rendre à la lumière, de nouvelles craintes s'emparent de ses amis.

Il soupirait après l'arrivée de sa Belle-Fille qu'il aimait tendrement : au lieu de la nouvelle de son départ de France, attendue avec empressement, il apprend que cette jeune veuve, mère de deux enfans, s'est endormie auprès du feu, qu'une étincelle a enflammé ses vêtemens, et qu'après six semaines d'horribles souffrances, elle a cessé d'exister. Benezech, convalescent, a une rechûte, et bientôt le Commissaire de Justice proclama, au nom de la

Colonie, *qu'il avait vécu pour la Patrie, et que son nom sera à jamais cher aux Colons de St.-Domingue.*

Toute sa famille, ses domestiques, qu'un long attachement a conduit à sa suite, sont en proie à la maladie; les uns ont péri, les autres vont périr : ils s'embarquent, la mort les suit, et de sa faulx impitoyable, frappe ses victimes : de 405 passagers 127 périssent dans la traversée; Madame BENEZECH meurt, en deux jours, d'une apoplexie séreuse; sa Belle-Sœur tombe malade, et termine sa carrière; *Benezech-Saint-Honoré* (1), frère du Préfet, succombe lui-même, moins sous le poids de la maladie, que sous celui de son désespoir.

Mesdemoiselles *Benezech* échappent seules, mais leurs mains ne pourront donner la sépulture aux cendres de leurs Parens; une terre inhospitalière et les flots de l'Océan ont tout englouti. Elles arrivent dans leur Pays natal, comme dans un lieu de deuil et de douleur.

La Fortune n'avait cependant pas épuisé tous ses coups sur cette Famille infortunée; nos Phalanges sont dévorées par une fièvre brûlante; le Chef, lui-même, est frappé : « jeune Guerrier, permets que » tes Compatriotes offrent ici leur hommage à ta

(1) Officier distingué dans le Génie.

» mémoire ; tu as été loué par des bouches plus élo-
» quentes, mais non par des cœurs plus sensibles ; ils
» ne peuvent te séparer du Préfet colonial, ni dans
» leur estime, ni dans leurs regrets : l'un et l'autre
» vous étiez investis de la confiance du Gouver-
» nement, et un destin trop rigoureux vous a fait
» éprouver le même sort ».

Mes Confrères, je pourrais encore reporter votre attention sur les détails de la vie privée du citoyen Benezech, sans affaiblir son Éloge ; puisqu'il fut bon Père et bon Epoux, mais l'existence d'un homme public est toute entière dans ses rapports avec la Société. C'est en les remettant sous vos yeux, que j'ai essayé de satisfaire à vos vœux pour honorer sa mémoire : puissent mes efforts, avoir rempli votre attente !